

Conseil scientifique de la réserve Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2021 (séance en visioconférence)

Présents :

Membres du conseil scientifique

- Estelle Langlois-Saliou (présidente)
- Franck Morel
- Julien Buchet
- Thierry Demarest
- Sandric Lesourd

Maison de l'estuaire

- Martin Blanpain
- Elodie Remond
- Marion Girondel
- Thomas Lecarpentier

DREAL Normandie

- Georges Martinez

Excusés :

Membres du conseil scientifique : Cécile Patrelle (pouvoir donné à la présidente), Sylvain Duhamel, Serge Simon, Yann Pivain,

Absents :

Membres du conseil scientifique : Jean-François Elder, Bernard Dardenne, Thierry Lecomte

Préambule

M. Martinez fait le point sur les confirmations de présence et les absences excusées. Il rappelle que cette réunion du conseil scientifique est la reconduction de la réunion du 22 octobre dernier qui n'a pu se tenir faute de quorum. À ce titre, cette réunion n'est pas tenue au respect du quorum.

Il est précisé que MM. Simon et Pivain sont démissionnaires. Un arrêté préfectoral sera pris afin d'acter leur démission. L'inscription de deux nouveaux membres serait nécessaire pour la durée du mandat restant. Les membres du conseil scientifique sont ainsi invités à identifier des scientifiques susceptibles d'être intéressés et dont les domaines de compétence seraient la biologie marine et l'agronomie.

Mme Langlois, présidente du conseil scientifique présente alors l'ordre du jour.

Avancée des réflexions sur le reposoir sur dune de l'espace préservé de Port 2000

(Cf. diaporama « Pérennisation du reposoir sur dune de l'espace préservé »
20211022_Reposoir_info_CSRNNES.odp)

M. Martinez rappelle la problématique du reposoir sur dune, les avis déjà émis du conseil scientifique, les actions entreprises pour conforter la dune du reposoir, la méthode de travail retenue pour identifier une solution pérenne et le calendrier validés le 13 janvier 2021 par le comité consultatif de la réserve naturelle.

Il indique qu'à l'issue du dernier comité de suivi du 22 septembre 2021, il a été décidé d'étudier deux scénarios (rechargement sédimentaire et réaménagement d'un nouveau reposoir) pouvant éventuellement être combinés entre eux pour en constituer un troisième, les chasseurs s'étant engagés de leur côté à présenter rapidement un 4^e scénario.

Les membres présents ayant participé au comité de suivi partagent le sentiment que l'issue du dernier comité de suivi n'était pas très claire.

M. Blanpain fait part de sa plus grande réserve sur le scénario « rechargement sédimentaire » notamment au regard de ses incidences potentielles et insiste sur la nécessité d'étudier de manière la plus précise possible cette solution.

Mme Langlois rappelle que le conseil scientifique ne souhaitait justement pas ce type de solution.

M. Lesourd est particulièrement circonspect d'autant plus que cette solution ne garantit pas d'avoir une qualité constante de matériaux et ne peut être intéressante sauf à puiser dans un « réservoir » adéquat. M. Blanpain précise qu'HAROPA PORT | Le Havre aurait justement identifié une zone répondant à cette exigence.

Par ailleurs, une action de rechargement récurrente ne peut garantir une qualité homogène dans le temps.

Ainsi cette solution ne répond pas aux recommandations du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale.

Il est indiqué qu'une autre solution avait été avancée (déplacement du faisceau ferroviaire) mais écartée en raison de son coût particulièrement élevé pour HAROPA PORT (environ 30M d'euros).

M. Demarest demande si le déplacement du trait de côté est évalué à 10 ans auquel cas cette solution ne pourrait être suffisante.

Il n'y a pas d'évaluation à cette échéance. Le site du Kannik (ancien site de dépôt de sédiments de dragages) accuse un déficit de sédiment et une réflexion sur le dynamisme de la fosse Nord est nécessaire tant qu'il n'existe pas une alimentation naturelle en sédiment. Un flux de jusant est nécessaire pour qu'il y ait une source de sédiments de l'amont vers l'aval et une alimentation sédimentaire vers la dune pouvant éventuellement limiter son érosion.

La Maison de l'estuaire précise qu'HAROPA PORT va se pencher sur le fonctionnement de la fosse Nord dans le cadre du projet d'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 dit projet de la « Chatière » et qu'il serait intéressant que le reposoir soit inclus dans cette réflexion. Une vision globale incluant tous les projets est nécessaire, car tout est lié.

Le conseil scientifique de la réserve rappelle qu'il ne souhaite plus voir d'actions ponctuelles très localisées mais souhaite qu'elles s'inscrivent dans une réflexion globale s'appuyant sur un fonctionnement plus naturel de l'estuaire.

À la question sur la date d'apparition de cette problématique, Mme Remond précise que le déplacement se poursuit depuis une dizaine d'années et se constate aussi par le déplacement des oiseaux.

M. Lesourd confirme que si la dune a été longtemps stable, des évolutions se poursuivaient à l'aplomb du reposoir et qu'un stock de sédiments qui permettait de limiter jusqu'à présent son évolution a aujourd'hui disparu l'exposant ainsi un peu plus aux aléas.

La majeure partie de la dune se trouve aujourd'hui devant les gabions. L'aval du pont de Normandie constitue le seul secteur où les filandres sont naturelles. Un rechargement de la dune va entraîner les sédiments vers les filandres en amont du pont, car il n'y a rien pour les retenir.

Ainsi cette solution ne répond pas à la logique voulue pour l'estuaire et présente encore beaucoup d'inconnues.

Les chasseurs ont réalisé que le déplacement de la dune va avoir un impact direct sur les gabions. Pour autant cette solution ne leur convient pas non plus car les mares les plus à l'est

rencontrent déjà des difficultés de remplissage. Le bureau d'étude auquel ils ont fait appel devrait proposer des solutions plus naturelles (emploi de fascines entre autres).

Mme Remond indique enfin que l'apparition de nouvelles brèches est à craindre dès le mois de décembre 2021.

Ndlr : *A ce jour aucune brèche n'est encore apparue dans la dune qui conserve son intégrité et permet de maintenir un niveau d'eau satisfaisant dans le plan d'eau du reposoir.*

Une rencontre avec les 3 CS (CS de la réserve, CS de l'estuaire de la Seine et CSRPN) se tiendra en 2022, rencontre s'inscrivant dans le processus relatif au choix d'action définitive en automne 2022.

Opération EI1 « Tableau de bord de suivi du plan de gestion »

(L'ensemble des opérations évoquées par la suite sont présentées sur le support Maison de l'estuaire – csrnes 22-10-21.pdf joint à ce compte-rendu)

M. Blanpain présente le travail réalisé cette année avec l'appui d'une stagiaire.

Il précise toute la difficulté que cela a représenté en raison d'objectifs à longs termes et d'opérations croisés.

Le tableau de bord est aujourd'hui constitué d'un ensemble de tableau Excel volumineux et lourds à manipuler.

Cet outil devra être allégé et des choix devront être faits. Il indique que la Maison de l'estuaire va solliciter l'appui d'un prestataire pour réaliser ce travail.

M. Martinez précise qu'une articulation sera à trouver avec le travail du prestataire qui sera choisi pour conduire la démarche de révision à mi-parcours du 4^e plan de gestion.

Opération EI29 « Définir, étudier et évaluer l'impact des scénarios pour l'amélioration de la circulation de l'eau entre les prairies subhalophiles et la fosse nord »

M. Lecarpentier rappelle les dernières réflexions engagées avec le port depuis la réunion de cadrage de décembre 2020 et précise qu'une étude externalisée a démarré il y a une dizaine de jours dont les résultats sont attendus en début d'année (sollicitation d'un BE pour connaître les tailles maximales des buses pouvant être utilisées pour limiter l'impact des travaux sur la route et la voie ferrée).

Il indique que la proposition initiale était l'installation d'ouvrages de 2m sur 2m mais les modélisations n'ont pas été réalisées.

Cette proposition n'a pas la faveur du port qui préférerait un regroupement de buses plus petites. Cette solution nettement moins efficace pourra éventuellement être retenue en dernier recours si elle est fonctionnelle par rapport aux objectifs de l'opération, notamment en termes d'hydrodynamisme et de circulation des espèces.

La Maison de l'estuaire tient à faire remarquer que ce sujet fait intervenir beaucoup d'acteurs, que la pression des usagers est importante mais aussi que les retards accumulés ne sauraient lui être imputables. Aussi, le conseil scientifique suggère à la Maison de l'estuaire de garder une trace de tous les échanges visant à montrer que les blocages actuels ne sont pas de leur fait.

Le conseil scientifique souligne que l'expérimentation est intéressante mais que la solution proposée par le port ne sera pas satisfaisante si elle ne permet pas d'assurer une continuité biologique et écologique.

À la question sur les conséquences d'une absence de solution, notamment pour des espèces emblématiques, M. Lecarpentier répond que le manque de réactivité du port dont les ouvrages en place sont la cause impose d'agir rapidement.

De fait, l'obligation et l'urgence d'agir s'imposent tout comme l'état des ouvrages qui sont en fin de vie.

Opération EI28 « Étude sur l'impact de la fertilisation dans la réserve naturelle »

Mme Girondel présente le rapport de synthèse de la première étape de l'étude.

Il est à noter que certaines réponses révèlent que le cahier des charges qui prévoit une limite maximum d'apport d'unité d'azote n'est pas forcément respecté.

Si le taux de participation des agriculteurs est faible, le nombre de parcelles et les surfaces de l'échantillon sont tout de même satisfaisants.

Sur les résultats relatifs aux communautés végétales, Mme Langlois-Saliou précise que l'indicateur « richesse » n'est pas forcément très pertinent. Il est nécessaire de suivre les

modifications de compositions et le caractère indicateur des espèces vis-à-vis de gradients trophiques.

Enfin, il est à noter que la conclusion de l'étude, à savoir, l'absence de différence de rendement entre les parcelles fertilisées et celles qui ne l'ont pas été est contestée par les agriculteurs.

À leur décharge, il faut toutefois noter que le contexte est particulier dans la mesure où les apports restent faibles, en zone humide, et qu'ils peuvent intervenir avant ressuyage ce qui peut expliquer ces résultats.

Pour autant ils font plus usage de fertilisants pour booster le démarrage des végétations que comme un moyen d'obtenir des rendements importants.

Une restitution de l'étude leur sera certainement faite lors de l'assemblée générale du GEPAES.

Quoi qu'il en soit cette étude argumente pour l'abandon de la fertilisation dans la réserve.

Opération E31 « Suivi de la mesure de non entretien de 25 % des mares de chasse »

Cette étude, prévue sur deux ans, a pris du retard en raison des multiples échanges avec l'ACDPM.

Malgré cela, l'échantillon obtenu est très faible par rapport à ce qui avait été envisagé.

Cette opération a un coût important mais n'offre pas les résultats escomptés.

Ces difficultés trouvent leur origine dans le fait que cette prescription du cahier des charges n'est que peu respectée.

Si deux années d'étude apparaissent comme un délai très court pour pouvoir tirer des conclusions, l'objectif était d'avoir des résultats au moment de la révision à mi-parcours. Des données bibliographiques existent montrant l'intérêt de cette absence d'entretien sur les capacités d'accueil.

Mme Langlois note toutefois que la dispersion des mares présente une réelle difficulté et peut introduire un biais dans l'interprétation des cortèges.

Mme Girondel précise aussi que l'objectif initial était plus d'évaluer l'incidence d'une gestion récente sur les capacités d'accueil de la mare que sur l'évolution de la flore.

Enfin, se pose la question de la pertinence d'un suivi des oiseaux, notamment anatidés, comme demandé par les chasseurs. Certains pour leur part de l'intérêt de la fauche pour la nidification des anatidés, ils ont en effet demandé la mise en œuvre d'un protocole pour les oiseaux. Néanmoins, ce protocole avait été jugé non pertinent par le conseil scientifique de la réserve naturelle en 2019, rappelant que cette question n'est pas l'objet de l'étude.

Un suivi des anatidés nicheurs existe depuis trois ans et il y a aujourd'hui beaucoup d'informations sur la nécessité du maintien du roseau sur pied pour les oiseaux.

L'élaboration d'un protocole va de plus prendre du temps.

Ainsi le conseil scientifique estime qu'il n'est pas nécessaire d'investir dans ce protocole qui n'est pas une priorité et qui ne répond pas à l'objectif de l'étude d'autant plus que pour être pertinent il devrait être conduit sur toute l'année, sur tous les cortèges d'oiseaux et sur un échantillon de mare plus important.

Opération EI32 « Étude de l'effet de la diversification des dates de fauche »

Le traitement à l'heure actuelle des dates de fauche reste perfectible, car le constat est fait que quasiment toutes les prairies restent fauchées quelques jours après la date autorisée. Elle doit d'ailleurs être évoquée lors de la révision à mi-parcours du plan de gestion. Il conviendra de réfléchir à une autre façon de faire avec des exclos et des bandes refuges plus significatifs.

Cette opération n'a été conduite que sur l'année 2020. Or le temps de réponse à l'échelle des communautés végétales nécessiterait de poursuivre le suivi sur plusieurs années. Les résultats sont comparables à ceux obtenus en 2014 et concordants avec ce qui a été expérimenté sur le marais de Carentan.

La fauche est contrainte par les habitudes de pratiques agricoles mais également par la météo (comme en 2021 par exemple). Une fauche précoce de grandes surfaces n'est pas souhaitable en raison des risques de destructions de nids dans les parcelles. La diversification des dates de fauche doit se faire à partir du 8 juillet et réfléchies avec les agriculteurs en tenant compte d'autres groupes biologiques comme les amphibiens ou les micromammifères.

Projet d'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 d'HAROPA PORT | Le Havre dit projet de la Chatière

M. Martinez fait une rapide présentation du projet Chatière et des étapes qui se sont déroulées depuis la concertation de 2017 jusqu'au dépôt du dossier d'autorisation environnementale en juillet dernier, l'instruction qui s'en est suivie et les avis que le Conseil scientifique de l'estuaire a été amené à donner.

Il indique les derniers événements récents, à savoir une réunion en sous-préfecture du Havre le 23 novembre au soir au cours de laquelle HAROPA PORT a informé les services de l'État de son intention de déposer un nouveau dossier d'autorisation environnementale avant la fin de l'année, qui devrait faire apparaître notamment de nouveaux éléments en matière de mesures environnementales et son intention d'adresser prochainement une note au Conseil scientifique de l'estuaire dont il attend toutefois le dernier avis (*ndlr : avis rendu le 30/11/2021*) pour conforter son dossier.

M. Blanpain indique que Mme Massu a demandé à rencontrer, à ce sujet, la Maison de l'estuaire, lundi 29 novembre au matin.

M. Lecarpentier, appuyé en ce sens par le conseil scientifique, espère que les nouvelles mesures de compensation vont mettre l'accent sur la restauration écologique et pas seulement sur de la compensation « point à point ».

Questions diverses

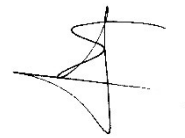
La Maison de l'estuaire présente aux membres du conseil scientifique deux opérations particulières :

- l'opération CS20 « Suivi complémentaire des zones de non-chasse : ressources alimentaires » dont l'objectif est de quantifier la ressource alimentaire disponible pour les anatidés de surface dans les mares de l'estuaire de Seine en termes de biomasse de graines (quantité et diversité), selon les différents secteurs de la réserve et les statuts des mares (chassées et non chassées).
L'étude lancée en 2013 et qui se poursuit jusqu'en mars 2022 promet des résultats intéressants.
- l'opération CS21 « Suivi des mammifères marins » dont l'objectif est de mieux appréhender l'utilisation du territoire par les phocidés grâce à la pose de balise sur des

phoques gris et des veaux marins. Elle devrait être lancée dès 2022 ou 2023. Les financements possibles sont étudiés avec les partenaires traditionnels dans ce domaine.

Des impératifs horaires s'imposant à plusieurs membres du conseil scientifique conduisent la présidente à conclure la réunion. Les questions diverses qui n'ont pu être évoquées seront abordées lors de prochaine réunion qui sera planifiée en début d'année 2022 sans doute après le troisième comité de suivi « reposoir sur dune » et avant l'éventuelle réunion conjointe des trois conseils pour débattre des solutions que ce comité de suivi aura proposées.

La présidente du Conseil scientifique
de la réserve naturelle nationale
de l'estuaire de la Seine



Estelle LANGLOIS-SALIOU